

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages Jamaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| | | | | | | | ✓ | | | | |

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

L'Immaculée-Conception en Espagne

La fête de l'Immaculée-Conception est, en Espagne, la fête nationale par excellence.

LA VEILLE de cette fête adoptée de prédilection par les rois d'Espagne, on célèbre dans la chapelle royale de Madrid, une Messe très solennelle à laquelle assistent les Chevaliers de l'Immaculée Conception. Les Chevaliers qui ont tous le titre de Grands d'Espagne, sont revêtus d'un haut-de-chausses et d'un justaucorps à la Henri IV, avec des bas et des souliers de satin blanc, une large collerette frisée, et portent sur leurs épaules un riche manteau bleu bordé d'argent et orné de dessins et guirlandes en bosses d'un grand effet.

Leur toque bleue, ornée d'élégantes plumes blanches, est d'un aspect éblouissant. C'est dans ce magnifique appareil que le roi, le grand-maître, le secrétaire avec les conseillers et tous les membres présents assistent à la Messe solennelle. Le roi, étant sur son trône, sous un dais magnifique où l'on ne voit que des tentures bleues en l'honneur de Marie Immaculée, se lève au signal du grand-maître des cérémonies, et lit, en présence de l'assemblée des Chevaliers et de toute la cour présente derrière les grilles de la tribune, une profession solennelle de foi à la Conception sans tache de Marie, en signant que c'est pour honorer cette auguste Princesse dans sa pureté qu'a été créé l'Ordre de Cl. valerie dont ils ont l'honneur d'être les membres.

LE JOUR DE LA FÊTE, la vieille foi se révèle dans le peuple

avec tous ses enthousiasmes, avec tous ses patriotiques souvenirs. Personne aux champs; les magasins sont fermés et les églises regorgent de monde. A Madrid, dans la chapelle royale, le roi proteste publiquement de sa foi au privilège incomparable de la Vierge Immaculée, semblable protestation est lue dans toutes les cathédrales par le chef du Conseil municipal. Pendant ce temps, le canon tonne, les fanfares militaires jouent leurs plus beaux morceaux, et les cloches jettent dans les airs leurs joyeuses volées; en quelque sorte, toute la nation est debout pour proclamer sa croyance douze fois séculaire, pour chanter l'Immaculée! Un indult pontifical permet l'ornement bleu pour cette solennité, qui semble ainsi refléter l'azur du Ciel.

Plus qu'aucune autre nation l'Espagne a toujours fait éclater sa croyance en l'Immaculée Conception: aucune, dans les siècles passés, n'a donné à Marie, honorée sous ce titre, d'aussi grands témoignages de piété. N'est-il pas touchant cet usage espagnol de saluer en entrant dans les maisons et les boutiques, toutes les personnes présentes par ces mots: *Ave Maria!* auxquels on répond: *sin pecado concebida*, conçue sans péché? N'est-il pas touchant de voir dans les rues, quand sonne l'Angelus, tout le monde se découvrir et prier? N'est-il pas touchant d'entendre, dans le silence des nuits, la voix dolente et harmonieuse des *serenos* qui ajoutent une invocation à Marie au chant de l'heure et à l'annonce de l'état du Ciel?

Apostolat de la prière

Prière quotidienne durant le mois de décembre.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, afin que l'extension de votre culte, dans l'Extrême-Orient, accélère le mouvement de retour à l'unité de la vraie foi.

L'HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS DE QUÉBEC

ET

LES COMMUNAUTÉS HOSPITALIÈRES**XIII****La bienfaisante charité**

Tout le monde doit prendre intérêt au soutien et à la prospérité des hôpitaux car, outre qu'il est toujours bon de faire ou d'encourager une bonne œuvre, nul ne sait s'il ne se trouvera pas un jour dans la nécessité de recourir à un hôpital, sinon pour lui-même, au moins pour y placer un parent, un ami ou quelqu'un à qui il veut rendre service. Il ne faut jamais dire : "Fontaine je ne boirai point de ton eau;" car souvent des revers de fortune, des maladies et des infirmités dont on ne peut pas prendre soin dans les maisons particulières; quelquefois la disparition d'une personne sur laquelle on comptait et que la mort a enlevée. Que sais-je? . . . Avec le temps, qui ne s'arrête jamais dans son cours, les pensées et les goûts passent et changent du tout au tout. Combien de fois n'est-il pas arrivé que des personnes indifférentes à l'égard des hôpitaux, et qui n'auraient pas voulu leur venir en aide, ont été heureuses à la fin d'y être reçues ou de pouvoir y faire admettre quelqu'un! On pourrait en citer plusieurs exemples.

Je crois donc à propos de faire ici plusieurs considérations propres à engager à donner, à prodiguer même l'aumône, ce délicieux fruit de l'aimable vertu de charité, non seulement à l'Hôpital du Sacré-Cœur, mais à toutes les communautés de religieuses hospitalières qui savent si bien et si convenablement employer tout ce qu'on donne.

"Vous aurez toujours des pauvres au milieu de vous," a dit le Divin Maître. Oui, et quel que soit le zèle que l'on puisse mettre à pratiquer la charité, à la faire pratiquer aux autres; quels que soient les efforts que l'on fait pour fonder des maisons de refuge pour les misères si variées de notre pauvre humanité; quelque grand que puisse être l'empressement des âmes charitables à secourir ces maisons de refuge, les agrandir et les doter

malgré aussi les beaux plans et les discours semi-larmoyants de ces prétendus amis du peuple qui voudraient parvenir à réaliser un beau rêve, celui de faire régner dans le monde une égalité et une fraternité impossibles en dehors de la charité chrétienne, " il y aura toujours des pauvres au milieu de nous. "

Cette disposition de la Providence est bien conforme à notre nature déchue, condamnée à ne posséder les biens de la terre nécessaires à la vie du corps, qu'à la condition qu'ils seront le fruit d'un travail ardu et pénible. *In sudore vultus tui vesceris pane.* Et si l'auteur de tout don veut bien accorder à ce travail plus que le nécessaire et l'utile, c'est à la condition qu'il n'y attachera pas son cœur ; *divitiæ si affluant nolite cor apponere,* et qu'une partie convenable de ce surplus soit employée au soutien des orphelins, des malades, des infirmes et de tous ceux qui ne peuvent travailler, et qui, par conséquent, ne peuvent gagner ce qui leur est absolument nécessaire chaque jour pour les besoins et la vie du corps.

Il faut des pauvres pour représenter sur la terre le Divin Pauvre de l'étable de Bethléem qui veut bien recevoir par eux et en leur nom le tribut d'hommage que lui doivent les riches pour les biens qu'il n'a fait que leur prêter. " Ce que vous avez fait à l'un d'eux, c'est à moi que vous l'avez fait. " Heureux les pauvres qui ont l'esprit de leur état, et, aussi, heureux les riches qui, possédant les richesses comme ne les possédant pas, exercent la miséricorde envers les pauvres, car alors riches et pauvres parviendront au royaume des cieux. C'est Jésus-Christ qui l'a dit en commençant la prédication de son Evangile. Mais malheur aux riches attachés à leurs richesses.

Si les heureux du monde se rappelaient et méditaient quelquefois la parabole du pauvre Lazare et du mauvais riche de l'Evangile, d'un côté, si consolante pour les pauvres malheureux, méprisés et rejetés, et de l'autre, si effrayante pour les imitateurs de ce riche sans entrailles auquel une goutte d'eau est refusée et sera toujours refusée dans l'enfer où il est plongé, les pauvres seraient moins malheureux dans ce monde et les riches moins malheureux dans l'autre.

" L'homme s'élève quand il donne, " a dit un écrivain ; oui, car il montre par là qu'il a un cœur bien fait, capable de mépriser ce qui vient de la terre et de s'élever à de plus nobles sentiments. En faisant l'aumône, il montre qu'il a un cœur

tendre et sensible et un esprit capable de comprendre tout ce à quoi nous oblige le précepte de faire aux autres ce qu'on veut qu'ils nous fassent. Faire l'aumône, c'est faire voir qu'on comprend ses véritables intérêts, car il est écrit : " donnez et on vous donnera." Faire l'aumône, c'est prêter à Dieu à gros intérêts, et ces intérêts sont placés en sûreté là où ni la rouille, ni les vers ne peuvent les faire perdre. Faire l'aumône, c'est imiter le cultivateur qui semble faire une perte réelle en jetant la semence en terre, tandis qu'au contraire cette semence va lui rapporter au centuple.

Le plaisir de faire plaisir aux malheureux est le plus grand des plaisirs parce qu'il procède de la charité qui est la plus grande des vertus. Si vous en doutez faites-en l'épreuve. Entrez dans quelques petites maisons de familles pauvres qui manquent de tout, endurent les tourments de la faim et les rigueurs du froid de l'hiver ; donnez-leur le moyen de faire un bon repas ; de les mieux vêtir et de les réchauffer. . . . Puis voyez la joie et le bonheur que vous leur procurez et, si vous avez un cœur capable de battre à l'unisson de la reconnaissance qu'on vous témoignera, vous pleurerez de joie et vous ne pourrez pas vous refuser la même jouissance de plaisir. La jouissance en effet la plus convenable et la plus utile de son bien est de le partager avec les pauvres ou d'en employer une partie en bonnes œuvres. " Le don est la plus noble manière d'user de la propriété," a dit Thiers qui, pourtant, ne doit pas être compté au nombre des saints Pères.

Pour me consoler dans mon affliction, me disait un jour une veuve accablée de chagrins, mais vraiment chrétienne, je vais visiter ceux qui sont plus misérables que moi et le bonheur que j'éprouve en leur rendant service, et en voyant le plaisir que je leur procure me fait oublier mes peines ou m'encourage au moins à les mieux supporter. Voilà le véritable antidote du découragement dans le malheur.

Les plus généreux amis des pauvres ne sont pas toujours les plus riches. Je le répète, la classe moyenne, qui est la plus nombreuse et la plus en rapport avec les pauvres, est aussi celle qui par conséquent connaît mieux leurs besoins et leurs souffrances et est la plus dévouée au soulagement de leurs misères.

Les pauvres eux-mêmes qui savent par expérience ce que c'est que la privation de l'utile et surtout du nécessaire et qui

savent aussi quel contentement éprouvent les malheureux lorsque des personnes au cœur sensible compatissent à leurs peines et à leurs misères, les pauvres eux-mêmes, dis-je, sont souvent les amis les plus sincères de ceux qui leur ressemblent par le malheur. On les voit quelquefois prendre sur leur nécessaire pour secourir leurs compagnons d'infortune, et alors, comme l'a dit un poète chrétien,

La douce bienfaisance

Fait trouver du surplus même dans l'indigence.

Chez qui ordinairement les pauvres qui mendient de maison en maison *demandent-ils à couvert*, suivant l'expression reçue ? et où trouvent-ils un lit pour y passer la nuit ? Est-ce chez les riches, où leur présence est souvent regardée comme une importunité qui les humilie ? N'est-ce pas plutôt au sein de ces familles pauvres comme eux, ou dont l'existence est voisine de la pauvreté, où ils semblent être chez eux et où aussi on les reçoit comme membres de la famille sans montrer aucune répugnance pour le triste état de leur accoutrement ?

Soyons justes cependant et ne craignons point de trop exalter le zèle et la charité des bons cultivateurs riches de nos campagnes qui, dans bien des paroisses, reçoivent tour à tour dans leurs maisons, pour un certain temps, des pauvres abandonnés qu'on se passe, comme on dit, en *pains bénits*, et qu'on regarde en effet comme une bénédiction pour les familles ; ou qui, laissant leurs occupations, vont de maisons en maisons demander du secours pour une famille en détresse ou frappée de quelque malheur imprévu.

Et qui peut refuser son admiration aux charitables membres de la société de Saint Vincent de Paul qui, surtout dans la rigueur des froids de l'hiver, cette "saison de pleurs pour l'indigence," visitent les familles en souffrance et leur portent des consolations ? Et qui n'admire pas le zèle de ces dames, souvent de la plus haute société, qui vont de porte en porte, sollicitant des secours pour les pauvres ou pour quelques autres bonnes œuvres.

La communauté du Sacré-Cœur a tous les jours un devoir bien doux à remplir envers ces bons amis des pauvres, tant de la ville que de la campagne, à la tête desquels se trouvent presque toujours des membres du clergé, c'est le devoir de prier pour eux. C'est la seule monnaie avec laquelle elle peut

payer le tribut de reconnaissance qu'elle leur doit pour les secours, en effets ou en argent, qu'elle reçoit d'eux pour ses pauvres et ses orphelins. Mais quand on se rappelle ce que vaut la prière du juste, on peut dire que celui qui a fait l'aumône reçoit alors plus qu'il a donné.

Dans les siècles de foi du Moyen-Age on se faisait un devoir et un bonheur de donner une partie de son patrimoine ou de son héritage aux monastères, de fonder des hôpitaux ou d'aider à les fonder, et ces maisons de charité faisaient vivre des centaines et des milliers de pauvres. Dans ces beaux siècles de foi où la religion catholique, par exemple, fleurissait en Angleterre, qu'on appelait alors l'île des saints, on ne connaissait point cette plaie du paupérisme qui désole les âmes sensibles et à laquelle on ne peut apporter que des remèdes peu efficaces puisque, d'après une statistique, 50 personnes sont mortes de misère pendant l'année 1894 dans la ville de Londres seule. On regardait alors l'aumône comme une échelle pour monter au ciel, car on savait et on aimait à se rappeler ces paroles de l'ange Raphaël à Tobie : "L'aumône délivre de la mort, efface les péchés et fait trouver la miséricorde et la vie éternelle." (Tobie 12-8.)

Il comprenait bien aussi ce que peut l'aumône pour nous réconcilier avec Dieu ce prince qui disait dans ces mêmes temps: "En donnant à Dieu on rattache son patrimoine au patrimoine de Dieu."

Dans ces siècles de foi on tenait registre des dons les plus petits comme des plus riches présents, comme on le fait encore exactement aujourd'hui dans les communautés naissantes surtout. Tout était enregistré dans les annales, les moindres aumônes comme les fondations magnifiques des princes. Ainsi on lit dans les annales d'une de ces maisons de bienfaisance, au milieu du récit des témoignages de l'inépuisable générosité des rois Carlovingiens : "Mathilde nous a donné une vigne; Barbe, femme laïque, nous a donné une nappe; Adélaïde a donné un veau."

Lorsqu'on rebâtit le monastère de Croyland en Angleterre brûlé en 1091, l'abbé Lugulphe eut soin d'écrire dans sa chronique : "Entre tant de bienfaiteurs n'oublions pas la sainte mémoire de Julianne, la *paucresse* de Weston, qui dans sa misère, nous a donné tout ce qu'elle pouvait et tout ce qu'elle avait, savoir du fil tordu pour coudre les vêtements de nos novices." (Le Comte de Montalembert)

N'y a-t-il pas dans tout cela une bonhomie et une naïveté d'enfant charmantes et propres à faire couler des larmes ?

Il est certain que ces petits présents, faits avec une aussi bonne volonté, ont dû être aussi agréables à Dieu que l'offrande des deux petites pièces de monnaie de la *pauvre* veuve de l'Évangile, que Notre-Seigneur a jugé lui-même être une offrande plus grande que les grosses sommes jetées dans le tronc du temple avec une orgueilleuse ostentation par les riches pharisiens. " Je vous le dis en vérité, dit Jésus-Christ à ses disciples, que cette pauvre veuve a plus donné que tous les autres ; car tous ceux-là ont fait des présents à Dieu de leur abondance ; mais celle-ci a donné, de son indigence même, ce qui lui restait pour vivre." On ne peut trop le répéter, Dieu aime ceux qui donnent volontiers et avec joie et ce sont les pauvres surtout qui donnent ainsi. *Hilarem datorem diligit Deus.*

S'il m'était permis de transcrire ici quelques pages des annales de l'Hôpital du Sacré-Cœur, on pourrait lire de bien beaux exemples d'aumônes faites avec joie et générosité par des indigents même, et si les Dames charitables qui visitent les pauvres à domicile, ou qui vont de maison en maison pour demander l'aumône pour eux, pouvaient faire connaître les sacrifices que s'imposent certaines familles vivant, comme on dit, à l'étroit, pour donner quelque chose et cela avec l'air de la plus aimable satisfaction, il est probable que plusieurs seraient touchés et portés à les imiter et à les faire imiter.

Ne vous plaignez pas de ne pouvoir donner plus, vous qui donnez de votre indigence, car vous connaissez le proverbe qui dit que l'aumône n'appauvrit pas, et espérez que le bon Dieu fera pour vous ce qu'il fit pour la veuve de Sarepta qui eut la charité de recevoir chez elle le prophète Élie, et dont il est dit que " la farine du pot ne manqua pas et l'huile du petit vase ne diminua point " pendant tout le temps de la famine. (3 Rois 17-16)

Dieu vous bénira ; consolez-vous donc, braves et généreuses familles qui vivez dans un état voisin de la misère et qui, comme la femme forte de l'Écriture, *manum suam aperuit inopi*, ne refusez jamais d'ouvrir votre main pour donner la petite pièce que vous avez gagnée avec misère et dont vous vous serviriez si à propos. Vous avez plus donné que ceux qui ont donné de grosses pièces.

Oh ! s'ils avaient plus d'imitateurs ces donateurs de l'obole !

et si on savait comme tout est accepté avec reconnaissance dans ces maisons de charité où tout est utilisé et mis à profit pour leurs pauvres !

Que de choses dans les maisons des riches et surtout dans les fonds des magasins qui ne servent point, qui ne sont plus de mode ni d'usage, qui embarrassent quelque-fois et dont on ne sait que faire ! Que ne les donnez-vous aux communautés hospitalières ; elles en tireront bon parti. Quant à vous, vous n'en souffrirez point et, à raison de votre bonne intention de rendre service, vous pourrez compter sur une bonne récompense de la part de Celui qui a dit : " Donnez et en vous donnera. "

Il ne faut pas oublier que les biens des monastères se forment non seulement avec les dons des fondateurs et des riches ; mais aussi avec ces petites offrandes auxquelles se joignent le travail et l'économie des religieux et des religieuses. " Tout cela, a dit un concile, devient le patrimoine des pauvres et la rançon des âmes. "

Dans l'intérêt de l'humanité souffrante et des bonnes œuvres, ainsi que pour la gloire de la religion et de la patrie, souhaitons qu'il y ait un nombre toujours croissant d'imitateurs d'un Louis de Gonzague Baillargé à Québec, et d'un George Couture à Lévis.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur l'inépuisable sujet de l'aumône, cette tendre fille de la bienfaisante charité dont la Sainte Ecriture fait l'éloge avec autant de force d'un côté, qu'elle condamne de l'autre l'avarice, qui attache aux biens de la terre ; mais il faut se borner.

Je ne puis cependant terminer ce chapitre sans dire un mot de l'œuvre du pain dont l'établissement a été inspiré, sans doute, aux religieuses fondatrices de l'Hôpital du Sacré-Cœur, par Celui qui nous a appris à demander notre pain de chaque jour à son Père Céleste, qui pourvoit même à la nourriture des petits oiseaux. Aussi, dans notre bonne ville de Québec, où il y a tant d'âmes charitables, cette œuvre d'un pain, donné chaque semaine on tous les quinze jours, a été aussitôt comprise, se maintient admirablement bien, et suffit en partie aux besoins de l'hôpital. Espérons qu'un plus grand nombre encore se joindra à ceux qui donnent si généreusement afin que tous les pauvres aient leur pain quotidien, suivant ce conseil de l'Ecriture : " Faites part de votre pain à celui qui a faim ; *Frangite esurienti panem tuum.* (Isaïe 58-7.)

Il y a de plus dans la ville une classe d'hommes dont la générosité pourrait faire réfléchir bien des citoyens plus à l'aise qu'eux. Ce sont les bouchers, dont la plupart prennent sur leurs étaux un morceau de viande et le donnent de bon cœur, chaque semaine, au commissionnaire de l'hôpital chargé de le demander. Qu'ils en soient bénis par le Père des pauvres. Pour eux comme pour ceux qui donnent du pain, une grand'messe est chantée tous les ans.

Enfin pour terminer : Qui que vous soyez, citoyens de la ville ou des paroisses de la campagne, riches qui donnez de votre abondance, et pauvres qui donnez de votre indigence, qui vous occupez du sort des pauvres, qui donnez ou sollicitez des secours pour les maisons qui les reçoivent et en prennent soin ; généreux membres du clergé qui prêchez la charité *verbo et opere*, soyez bénis par Celui qui a dit : " Bienheureux les miséricordieux ! " et au nom des malheureux et des orphelins : *Merci*.

L'ABBÉ CHS. TRUDELLÉ,

Chapelain.

(A suivre.)

L'imbroglia scolaire de Manitoba

PROGRAMME MINISTÉRIEL

" Il faut espérer, toutefois, dit l'arrêté ministériel du 27 juillet dernier, que les autorités locales adopteront un *moyen terme*, afin que l'intervention fédérale ne soit pas nécessaire. "

PROGRAMME DE L'OPPOSITION

Il faut donc, encore une fois, dit le chef de l'opposition, s'assurer des faits, afin de pouvoir juger de la position des parties en cause, connaître quels sont leurs droits et privilèges, le sentiment de la population, comment sont groupés les différents éléments de cette population et comment on peut protéger la minorité sans nuire aux droits de la majorité.

Les catholiques satisfaits de leurs procureurs, dans un cas comme dans l'autre, ne sont certainement pas des demandeurs impitoyables.

LETTRE PASTORALE
DES
Pères du Premier concile Provincial de Montréal
SUR LA PRESSE

I^{re} PARTIE

DES DEVOIRS DE LA PRESSE (*suite*)

3° *Dans le choix et la rédaction des faits et nouvelles.* Le public a le droit indiscutable de n'être ni trompé, ni scandalisé par les anecdotes et le récit des événements mis, chaque jour, sous ses yeux. Le journal est donc tenu d'user de la plus grande circonspection dans le choix et la rédaction des faits et nouvelles qui occupent aujourd'hui une si large place. Il doit n'affirmer que ce qu'il sait vrai, ne pas donner comme choses certaines les bruits et rumeurs, encore moins publier des racontages qu'il sait être complètement faux ou même odieux à l'égard de certaines personnes ou de certaines institutions. Que de réputations intègres ont été perdues par l'indiscrétion de la presse!

Outre le scandale donné, il y a très souvent offense grave contre la justice et par suite nécessité d'une restitution.

Que d'illusions en cette matière! Que d'abus dont les auteurs ne semblent pas comprendre les tristes conséquences dans les âmes, dans les foyers, et jusque dans la vie sociale.

II^{me} PARTIE

LES ABUS DE LA PRESSE

1° *Le journal à spéculation.* — Aujourd'hui, tout le monde lit le journal.

Exploitant habilement ce besoin universel de lire, des hommes, ne possédant pas les qualités nécessaires, se mettent à la tête d'un nouveau journal, l'annoncent avec éclat, et le répandent avec profusion. Que cherchent-ils? Les intérêts du pays? Nullement. La protection de la morale au foyer? Pas du tout. Leur grand objectif, leur unique ambition, c'est d'arriver à la fortune le plus rapidement possible.

Pour atteindre ce but, le journal à spéculation est prêt à tout sacrifier et à faire marchandise de tout. N'ayant pas de principes arrêtés, il n'a qu'une honnêteté déguisée. En même temps qu'il fait l'éloge de la religion et proclame la nécessité de

sa morale, il ouvre ses colonnes à des écrivains plus ou moins hostiles à la foi, à des écrits pleins de préjugés et d'erreurs; il met sous les yeux de ses lecteurs des réclames en faveur de théâtres condamnés par la morale et d'amusements contraires à la sainteté du dimanche; il publie des chroniques scandaleuses, des romans obscènes, des attaques contre le clergé et les communautés religieuses, des anecdotes propres à ridiculiser le prêtre et son ministère.

2^e *Le journal immoral.* — Certaine presse va plus loin encore que le journal à spéculation. Non seulement, elle outrage les mœurs par la publication d'écrits licencieux, mais elle sape dans sa base la morale elle-même. Elle se plaît à revêtir de tous les charmes de l'art les passions qui captivent et aveuglent. Elle s'attaque particulièrement à la famille.

Elle flétrit, un à un, les membres dont elle se compose, en leur offrant le spectacle continu du vice sous toutes ses formes, en représentant sans cesse à l'imagination, au cœur et aux sens les charmes de l'amour corrupteur, les chutes, les infidélités, les trahisons, et quelquefois même en faisant l'apologie de toutes ces séductions et de tous ces crimes.

Si digne de mépris que soit cette presse, la conscience ne saurait résister longtemps à ses artifices. Sous l'action constante de ses écrits perfides, disparaissent bientôt la force du caractère et l'énergie de l'âme. Chez le jeune homme et chez la jeune fille, jusque là simples dans leur foi et purs dans leurs mœurs, naissent les tableaux qui troublent l'âme, des tentations lâchement combattues, des désirs coupables, trop souvent, hélas! suivis de la honte et du déshonneur. Au sein même de la famille, surviennent les dégoûts, les doutes et les divisions.

Pour ne pas atteindre toujours ce degré de malice et de dépravation la presse immorale n'en reste pas moins, à notre époque, l'une des causes indéniables de l'avisement des caractères et de l'augmentation des crimes de tout genre.

3^e *Le journal servile.* — Un autre abus de la presse est le servilisme politique. L'abus que nous signalons ici, ne consiste pas à soutenir un parti, mais à le défendre aveuglément, au mépris des principes et du droit. Le parti avant tout, le parti pardessus tout et toujours, tel est le mot d'ordre du journal servile, et pour y rester fidèle, il ne rougira pas de rompre avec les lois de la conscience et de mettre son influence à glorifier

ceux qui violent les intérêts de la nation. Ce journal approuve les mesures évidemment iniques ou contraires au bien de l'état ; il accorde ses faveurs à des agissements inavouables et n'hésite pas à prodiguer les éloges aux indignes. Dans le feu de la lutte, il ne recule devant aucun moyen : calomnies odieuses, médisances injustifiables, violation des secrets les plus intimes de la famille et de l'amitié, ingratitude et trahisons, tout lui semble permis, pourvu qu'il arrive à ses fins.

4° *Le journal impie.* — Cependant, plus funestes encore sont les abus du journal irréligieux et propagateur de l'impiété. Hostile de parti pris à la foi chrétienne, il ne met à profit la licence de la presse que pour donner libres cours à ses théories délétères, à ses sarcasmes et à ses blasphèmes. Il s'étudie quelquefois, il est vrai, par une nécessité que lui imposent les circonstances, à déguiser ses coupables menés et ses intentions perfides, mais il n'en reste pas moins inspiré par la haine de la religion, non d'une religion quelconque, mais bien de la religion catholique, la seule vraie, la seule divine et vraiment capable de régénérer le monde.

Il n'y a pas de presse plus active, plus entreprenante, plus souple et plus artificieuse que celle qui se fait ainsi l'organe des ennemis de l'Eglise. Son but, c'est de rendre la religion odieuse au peuple. Elle lui représente nos dogmes comme un obstacle au développement de la raison et au progrès de la science. Elle suscite des préventions et soulève des préjugés contre les dépositaires de l'autorité ecclésiastique, afin d'arriver par là à détruire cette autorité elle-même. Elle se plaît à exagérer et à mettre en relief ce qu'il y a d'imparfait dans l'homme, afin d'effacer ou du moins de voiler ce que Dieu a déposé en lui de divin.

Pour être lente parfois, l'action de la presse impie est toujours fatale. Son influence, si légère qu'elle soit au début, finit par entamer les caractères les mieux trempés. Elle affaiblit graduellement, dans les masses, les convictions sincères, les rend indifférentes à ce qui est étranger au bien-être matériel et aux jouissances de la vie présente. Ebranlé dans ses croyances religieuses et dans son respect pour l'autorité, le peuple se déprave et se corrompt.

(A suivre.)

Lettre d'un missionnaire canadien

Frenchton, 16 nov. 1395.

M. le Directeur de la *Semaine Religieuse* de Québec,

Mon cher Monsieur,

Notre petite paroisse vient d'être le témoin d'une démonstration unique dans les annales de son histoire, et dont le récit, je crois, intéressera vos lecteurs.

Nous avons fait, le premier novembre dernier, le dévoilement d'une statue de la Sainte Vierge, suivi de sa bénédiction et de son installation. Notre église possédait déjà une statue de Saint Jean-Baptiste, patron de la paroisse, donnée par un paroissien, M. Raymond, ainsi que des statues de Saint Joseph et de Sainte Anne, mais nous n'en avions pas encore de la Sainte Vierge. Enfin, j'ai réussi à combler cette lacune. Aussi, ai-je tenu à ce que l'installation de cette statue fut l'occasion d'une fête religieuse aussi solennelle que possible. A l'avance, j'avais communiqué mes intentions à mon peuple. Si on a fait, leur disais-je de si grandes fêtes pour le dévoilement des statues de Maisonneuve, de Lévis, etc., il convient encore plus de donner beaucoup de solennité au dévoilement de la statue de Marie. Tout le monde est entré dans ces sentiments; chacun a travaillé à assurer le succès de cette démonstration, et je dois des félicitations à tous mes bons Canadiens, qui ont donné en cette circonstance une nouvelle preuve de leur foi et de leur amour pour Marie. Nous avons hâte de voir enfin arriver le premier novembre, jour où celle qui est brillante comme le soleil, devait définitivement fixer sa demeure dans mon église. A 10 $\frac{1}{2}$ heures la cérémonie commençait, et rendu aux pieds de la statue, je fis tomber le voile qui la dérobaux regards de l'assistance, pendant que l'orchestre faisait entendre ses morceaux les mieux choisis, et je procédai ensuite à la bénédiction. Puis, les religieuses se firent l'interprète de la joie qui débordait de tous les cœurs en chantant le cantique:

“ Rallions-nous sous sa noble Bannière. ”

Il était près de onze heures quand l'office commença. Les Sœurs exécutèrent une messe en musique — ce qui n'avait encore jamais eu lieu ici. J'aurais bien désiré avoir un prédicateur extraordinaire en pareille circonstance; mais la chose

n'est pas facile dans l'Ouest, où il y a si peu de prêtres. Mgr Brondel que j'avais prié de venir présider la cérémonie en avait été empêché. Je prononçai donc en français et en anglais le discours de circonstance. A l'offertoire, les Sœurs chantèrent le *Quid retribuam* "de Lambillotte," qui exprimait bien les sentiments de reconnaissance qui remplissaient nos cœurs. A la suite de la messe, nous fîmes une procession solennelle dans les rues de la ville. La statue était portée par MM. F. Cornier et F. X. Bisson, syndics de l'œuvre, et MM. L. Houle et H. Palin, anciens syndics.

Au sortir de l'église on entonna l'*Ave maris stella*, que nous continuâmes tous ensemble avec entrain. Quel beau spectacle que cette procession de tous mes paroissiens, marchant dans un si bel ordre, sous les regards de la Reine des cieux et de la mère de tous les chrétiens !

Au retour, comme nous allions entrer dans l'église, les chœurs entonnèrent le *Magnificat*, qui exprimait si bien les transports de notre joie et de notre allégresse. Puis, nous nous rendîmes à l'autel sur lequel était érigé le trône de la statue ; je lus alors un acte de consécration à la Sainte Vierge, la priant d'accepter nos hommages et nos cœurs, et de toujours veiller sur nous.

Telle a été la démonstration du premier novembre dernier. Il faut espérer que la Sainte Vierge daignera accepter ces témoignages de notre confiance en elle ; nous obtiendra la miséricorde de Dieu et la faveur insigne, après avoir prié cette divine mère ici-bas, de vivre éternellement avec elle dans les cieux.

Votre très dévoué,

P. A. QUESNEL, Recteur.

Saint-Méthode d'Adstock

Nous ignorons l'origine du nom Adstock. Pourquoi a-t-il été donné à un canton du comté de Beauce ? Nous ne le savons pas plus.

(1) Dans nos notes sur Saint-Sébastien, le nom de M. S. Garon, curé de cette paroisse, de 1876 à 1886, a malheureusement été oublié. Nous tenons d'autant plus à réparer cette omission, que M. Garon a été l'organisateur principal de cette paroisse.

Lorsque Adstock fut érigée en mission, en octobre 1830, Léon XIII venait de rendre l'office de saint Méthode obligatoire dans toute l'Eglise et de fixer sa fête au 5 juillet. C'est pour cette raison que le Cardinal Taschereau mit Adstock sous le patronage de ce saint.

La chapelle de Saint-Méthode d'Adstock a été construite en 1832.

Le curé actuel d'Adstock, M. l'abbé Joseph Valin, a été le premier nommé. Il est arrivé dans la paroisse en 1889.

Saint-Prosper

C'est M. l'abbé Prosper Meunier, aujourd'hui curé de Saint-Sébastien de Beauce, qui fonda la mission de Saint-Prosper, alors qu'il était curé de Saint-Zacharie de Metgermette. C'est en son honneur que Saint-Prosper fut choisi comme titulaire, en janvier 1882, lors de la première messe qui y fut célébrée. L'église fut construite en 1883.

M. Meunier desservant Saint-Prosper du 1er janvier 1882 au 14 août 1890. M. l'abbé Herménégilde Bouffard lui succédant à la cure de Saint-Zacharie de Metgermette, devint par le fait desservant de Saint-Prosper du 14 août 1890 au 6 octobre de la même année, date de l'arrivée du curé actuel, M. l'abbé L.-A. Grenier.

P. G. ROY

Memento hebdomadaire

QUÉBEC.—Les Quarante-Heures auront lieu au S.-C. de Jésus le 9; à St. Pierre du Sud, le 11; aux Grondines, le 13.

Merci à l'*Ouvrier catholique* de Biddeford, pour son appréciation de notre Code catholique. Comme ce journal est le mieux fait des journaux canadiens des États-Unis, nous attachons à sa note toute la valeur qu'elle mérite. — Le Conseil municipal de Québec réclame de nouveau le droit de taxer les communautés religieuses pour l'eau qu'elles consentent à payer dans la mesure du raisonnable. Suivant lui, il faut taxer le dévouement comme le reste.

FRANCE. — Les Congrégations qui ont adopté l'attitude passive viennent de fonder un Bulletin hebdomadaire. Les pillards sont inquiets. —